

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
27 mars 2023	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2023 et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
27 mars 2023	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement des conventions avec la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, Dromadhere.media, AXA et autorisent le Président à les signer.
27 mars 2023	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT qui a demandé à M. BRUNEL, Membre Elu et Chef de Mission Relations aux Territoires, pour le CNPE de Tricastin, site nucléaire de St-Paul-Trois-Châteaux, de sortir de la salle afin d'éviter tout conflit d'intérêt, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement des conventions avec Electricité de France et Electricité de France Commerce et autorisent le Président à les signer.
27 mars 2023	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les modifications du Règlement Intérieur de la C.C.I. qui concernent la composition du Bureau suite à l'élection du Secrétaire-Adjoint au poste de Secrétaire. Le poste de Secrétaire-Adjoint reste vacant à compter du 23 janvier 2023.
27 mars 2023	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la création et les statuts de la SCI CAPTUR pour l'achat des plateaux de l'immeuble Tango sur Rovaltain pour la Formation Continue.